



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DE LA LIGUE D'ILE-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE Samedi 28 septembre 2024

ETAT DES CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES

Nombre d'associations : 342 Nombre de voix dont disposent les associations : **1407**

Nombre de clubs représentés : **52** Nombre de voix dont disposent les clubs représentés : **296**

Clubs représentés sans voix : 0

<u>Clubs du 75 (36 voix)</u>	<u>Clubs du 77 (18 voix)</u>	<u>Clubs du 78 (37 voix)</u>	<u>Clubs du 91 (25 voix)</u>
1. Espérance Reuilly (9) 2. Jump (8) 3. Sporting Paris 20 TT (10) 4. Paris 13 TT (8) 5. SMA Sport (1)	1. Chelles TT (6) 2. US Roissy TT (5) 3. AS Nandy TT (3) 4. La Campanaise (4)	1. Poissy USC (5) 2. Chesnay 78 AS (7) 3. Mantaie AS (4) 4. Josassien TT(5) 5. Sartrouillois (6) 6. SQY Ping (10)	1. AS Itteville TT (3) 2. Corbeil Essonnes AS (7) 3. Chevry II (5) 4. Villebon /Yvette AS (4) 5. Igny TT (6)
<u>Clubs du 92 (89 voix)</u>	<u>Clubs du 93 (29 voix)</u>	<u>Clubs du 94 (28 voix)</u>	<u>Clubs du 95 (34 voix)</u>
1. Malakoff USMM (5) 2. Courbevoie Sport Tennis de table (10) 3. Boulogne Billancourt AC (11) 4. La Garenne Colombes AE (3) 5. Assoc Sportive Fontenaisienne (6) 6. Rueil Athlétique Club TT (13) 7. Antony SP TT (6) 8. Issy-les-Moulineaux (8) 9. Stade de Vanves (5) 10. Chatenay Malabry TT ASV (6) 11. La garenne Colombes AE (3) 12. Acsiom (1) 13. Chatillon TT (7) 14. Neuilly AS St Pierre (7) 15. ES Renault (1)	1. Villemomble SPTT (6) 2. Livry Gargan EP (5) 3. Montreuil ES (5) 4. Saint-Denis TT93 (10) 5. Stains ES Pierrefitte AS (3)	1. Fontenaisienne US TT (12) 2. Thiais AS TT (6) 3. US Creteil TT (4) 4. Ormesson US (6) 5. Cemex Sanofi TT (0)	1. St Gratien AS (6) 2. Montsoult USMBM (3) 3. Domont TT (5) 4. Herblay ASTT (6) 5. Taverny TT (4) 6. Argenteuil TT (4) 7. Eaubonne (6)

1. Ouverture de l'assemblée générale

Le Président, Patrick Beaussart, ouvre l'Assemblée Générale en accueillant tous les participants. Il remercie chacun de sa présence. Le président accueille également les invités de cette assemblée générale : Evelyne Ciriegi (présidente du CROS IDF), Ali Tansi (commissaire aux comptes) Gérard Velten (ancien président de la FFTT), Fabrice Kosiak (représentant de la FFTT). Il excuse les personnes invitées qui n'ont pas pu être présentes. L'assemblée générale observe une minute de silence en hommage aux personnes disparues au cours de la saison sportive.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023

Patrick Beaussart demande à l'Assemblée Générale les commentaires relatifs à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale Ordinaire de septembre 2023. Aucun commentaire n'est remonté.

Patrick Beaussart soumet au vote l'adoption du PV de l'assemblée générale de septembre 2023. 48 clubs sont présents ou représentés, représentants 288 voix.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 281 voix

Le PV de l'assemblée générale ordinaire de septembre 2023 est adopté à l'unanimité.

3. Désignation du bureau de vote et de son président

4. Rapport moral du Président

Le Président présente son rapport moral :

Mesdames, Messieurs les présidents et représentants des clubs,

Mesdames, Messieurs les présidents et représentants des comités départementaux

Invités présents, ...

Mesdames, Messieurs,

Après une année dernière pleine de promesse nous avons encore connu une année exceptionnelle avec des résultats qui ont été bien au-delà de nos espérances. Nous avons observé une augmentation des licenciés, des compétiteurs et des apprenants.

Cela a eu un impact positif du résultat financier ce qui a permis de reverser d'une façon directe ou indirecte environ 85 000 euros aux clubs et aux comités départementaux soit 9% du budget. Nous avons réalisé les investissements prévus au budget 2023-2024 avec l'achat de huit aires de jeu complète pour le pôle. Grâce à cet investissement la ligue va pouvoir organiser au CREPS le premier tour du critérium fédéral de nationale 1 en octobre.

En raison de cette stratégie financière le résultat de l'exploitation est déficitaire de 2 000 euros. Avec le changement de gouvernance et pour présenter aux nouveaux représentants de la ligue des comptes comptables apurés, nous avons procédé à un nettoyage ce qui ne rend la ligue ni plus riche ni plus pauvre. Mais cela change le résultat comptable qui devient positif. Si l'augmentation du nombre de licences est probable en 2024-2025 la baisse des recettes institutionnelles a déjà commencé avec la perte de la subvention Santé, de l'ANS Emploi et la baisse des autres subventions ANS. Avec l'augmentation de la masse salariale nous aurons à gérer pour 2024-2025 un budget très serré. Malgré cela la ligue n'a procédé à aucune augmentation sur les tarifs licences, des compétitions et des formations. Nous restons tout de même vigilants car nous sommes trop dépendants des subventions et nous devons trouver un nouveau modèle économique. L'objectif de la ligue se doit de consolider ses prestations vers les clubs et les licenciés, de pérenniser les emplois, de sécuriser son budget et de développer l'activité.

La ligue a poursuivi ses aides vers les licenciés et les clubs. Grâce à une subvention de la DRAJES nous avons pu aider douze clubs qui s'investissent dans des actions santé notamment Alzheimer ou Parkinson. Nous avons reversé la totalité de la subvention ANS de 28 000 euros en direction des clubs. Et nous vous rappelons qu'il n'y a pas de part régionale pour les licences loisir, la gratuité des mutations des classés 5, etc.

Pas de grand chantier administratif cette année puisque nous avons maintenant tous les outils pour que la gestion au quotidien soit efficace même si nous devons toujours être vigilant pour améliorer la qualité de nos prestations aux clubs et aux licenciés. C'est aussi réduire l'impact environnemental en ayant une démarche éthique qui de plus aura un effet de réduction des coûts. Cela permet d'augmenter l'efficacité, la productivité et l'agilité de la ligue. A titre d'exemple la clôture annuelle comptable a été faite en neuf jours ouvrés.

Le renouvellement de la certification Qualiopi est cours et nous espérons l'obtenir très rapidement de la part de l'Afnor. Cette certification atteste de la qualité des processus et du fonctionnement de l'organisme de formation de la ligue. Nous avons formé cette saison 453 stagiaires et dispensé 45 formations. Nous travaillons avec la fédération pour que notre organisme de formation puisse obtenir l'habilitation pour la formation du nouveau CQP animateur de tennis de table. Nous devrions avoir la capacité de proposer aux franciliens cette formation dès la saison 2024-2025. Nous devons être une source de proposition de parcours de formation pour nos bénévoles et techniciens c'est-à-dire de connaître vos besoins. Notre catalogue des formations 2024-2025 est en ligne. A signaler que nous sommes la seule ligue de tennis de table à avoir un organisme de formation et donc capable de proposer toutes formations en vue de favoriser le développement des compétences de tous les pongistes ou non. Un point de vigilance à surveiller c'est la difficulté de trouver des lieux pour nos formations ayant besoin à la fois d'une salle de réunion et d'une salle de pratique.

Le redressement du nombre de licences se poursuit aussi bien pour les loisirs que les compétitions. On peut remercier les clubs qui ont joué le jeu malgré les difficultés économiques de certains. Il faut savoir que nous sommes en concurrence permanente vis-à-vis des autres disciplines bien que le nombre de licences ne soit plus un facteur d'augmentation des subventions. L'effet Lebrun devrait voir de nombreux nouveaux pratiquants dans nos clubs, à nous de les accueillir au mieux. La progression des compétiteurs perdure aussi bien pour les compétitions individuelles que par équipe et qui concernent toutes les catégories homme ou femme, jeunes ou adultes. Mais l'organisation de la saison sportive est toujours complexe à gérer en raison de la problématique de trouver les structures adéquates par rapport à nos règlements et les contraintes imposées par les collectivités locales. L'une des tâches de la prochaine mandature sera de revoir le format de nos compétitions afin d'éviter l'annulation. Quand tout est réuni nous sommes capables de créer des manifestations de qualité comme les Interdépartementaux qui aux yeux de tous a été un immense succès.

Notre pôle espoirs a su obtenir des résultats sportifs comme chaque année. Vous retrouverez tous leurs exploits dans notre rapport annuel. A contrario les résultats scolaires sont toujours très bons. Un remerciement à l'encadrement qui effectue un travail dans l'ombre mais de qualité. Nous aurons donc le défi de les emmener vers le plus haut niveau. Il faut souligner que ne pourrions pas le faire sans l'appui du CREPS de Châtenay-Malabry et de l'aide financière du Conseil Régional. Une réflexion est toujours en cours avec la fédération sur l'avenir des pôles et notamment comment intégrer les jeunes à fort potentiel qui ne sont pas et ne souhaite pas intégrer la structure du CREPS.

Nous avons été sollicités tout au long de la saison par de nombreuses animations sur le territoire francilien avec un pic au moment des JOP de Paris 2024. Nous avons répondu présent pour la plupart d'entre elles mais cela n'aurait pas pu se faire sans l'aide des comités départementaux et de nombreux bénévoles des clubs. Nous devons nous préparer à poursuivre cet effort dans le cadre de l'héritage des Jeux.

Le Conseil Régional nous a demandé de continuer à nous investir dans l'organisation de Job Dating, véritable tremplin vers l'emploi. C'est-à-dire d'utiliser le sport comme vecteur de rencontre entre des recruteurs et des demandeurs d'emplois. Avec l'aide de France Travail, des comités départementaux, de la fédération et des clubs plusieurs Job Dating ont été programmé en 2024. Ces actions se poursuivront en 2025. Cela mobilise à chaque fois environ 120 demandeurs d'emploi, une dizaine d'employeurs et des bénévoles.

Dans le cadre de la convention territoriale Antilles-Guyane nous avons continué notre coopération en Martinique avec plusieurs actions de formation technique et d'arbitrage mais également avec un regroupement féminin et une animation VR. Nous avons également géré la logistique de l'équipe de Martinique dans le cadre des championnats de France des Régions. Une délégation de sportifs a participé à Cayenne aux 21ème Championnats Pongistes Antilles Guyane.

Toutes les actions de la ligue ne pourraient se faire sans l'appui de ses fidèles partenaires que nous remercions. Côté partenaires privés, merci à la société Gewo et la société Cping nos partenaires pongistes. Chaque année ils équipent nos jeunes du pôle espoirs et nos sélectionnés dans les compétitions nationales ou internationales. Le Conseil Régional d'Île-de-France qui accorde une aide pour la ligue notamment pour la formation, l'accès au haut niveau et la pratique sportive.

La campagne ANS a été un succès puisque près d'une centaine de clubs ont fait une demande. Ce succès avec environ 219 dossiers perturbe l'organisation de la ligue mais aussi les comités départementaux pendant plus de deux mois. Il faut savoir que sans la participation active des comités départementaux nous ne pourrions répondre à toutes les sollicitations. Malheureusement et comme prévu nous avons subi une baisse de l'enveloppe pour les clubs, les comités départementaux et la ligue. Exceptionnellement nous avons rétrocédé la part de la ligue soit 27 500€ aux clubs ce qui a permis aux clubs d'avoir la même enveloppe que l'année dernière. Malheureusement nous ne pourrions pas le refaire en 2025 en raison d'un budget plus serré.

Concernant la subvention de l'ANS « accession haut niveau national » les baisses se succèdent année après année et l'enveloppe devient marginale. Cela pose la question est-ce aux clubs et aux licenciés de régler les coûts de la formation des jeunes membres du pôle espoirs. Les subventions ANS emploi arrivent à leur terme et une seule est renouvelée.

Nous allons vous inviter à voter une nouvelle gouvernance pour la prochaine mandature de 2024 à 2028. Ce sera une mandature tournée vers le développement de l'activité mais aussi une période de transition. En effet en 2028 lors des renouvellements des mandants, les instances régionales devront compter 50 % de femmes et 50% d'hommes. Une des missions du conseil de ligue sera de préparer à ce nouveau mode de fonctionnement.

La prochaine élection en décembre des membres de la fédération seront soumis à la parité. Ce qui implique que les présidents de ligue ne seront plus membre du conseil fédéral. C'est un recul pour les territoires car le rôle des présidents de ligue, grâce à nos voix, a été crucial dans la défense par exemple du critérium fédéral au niveau régional et départemental, de limiter le tarif des licences, de repousser la licence unique, de sauver le championnat de France des Régions, etc. Nous aurons moins de pouvoir pour défendre les intérêts des clubs et des licenciés. L'autre réforme est le vote des clubs pour élire le futur conseil fédéral et je vous invite le 7 décembre à vous exprimer.

Je remercie l'ensemble des salariés administratifs et techniques de la ligue qui, grâce à leurs compétences, assument le fonctionnement de la ligue au quotidien. Ils permettent à l'ensemble des dirigeants de la ligue d'être soulagés de certaines obligations et de leur laisser du temps pour mener à bien les projets associatifs. Je remercie plus particulièrement Stéphanie Lerebourgs qui nous a quitté après 22 ans de bons et loyaux services. Elle est remplacée par Marine Le Coguiéc depuis mi-septembre.

Je n'oublierai pas de saluer le travail remarquable de l'ensemble des acteurs, les bénévoles de la ligue, les comités départementaux, les clubs et le corps arbitral. Un remerciement aux membres du conseil de ligue qui n'ont souhaité repartir pour une nouvelle aventure avec la ligue. Nous formons un tout, nous sommes la fédération.

Je tiens à souligner une dernière fois, que l'entraide, la solidarité, l'esprit d'équipe sont des valeurs importantes que nous devons conserver.

Merci pour votre attention.

Patrick Beaussart donne la parole à Marc-Angelo Soumah pour l'explication des modalités de vote et la désignation du bureau de vote

5. Rapport d'activité du secrétaire général

Patrick Beaussart donne la parole à Valérie Penel en l'absence de Didier Rousseau pour présenter le rapport d'activité.

La saison 2023-2024 a été une année exceptionnelle. Tous les feux sont au vert avec une augmentation des licences, des compétiteurs et des formés. Tous les projets et actions ont pu être faits et cela a mobilisé l'ensemble des salariés et des élus. On peut être optimiste pour le futur et notamment pour la saison 2024-2025.

Les licences :

La ligue Île-de-France compte 34 131 licenciés au 30 juin 2024.

Nous constatons une hausse des prises de licences. Nous dépassons le chiffre de 2022-2023 soit 32 898 licences et on se rapproche de celui de 2018-2019 avec 35 835 licences.

Elles se décomposent de la manière suivante :

Les licences Compétition : 17 034 en hausse par rapport à 2022-2023 avec 16 456.

Les licences Loisir : 14 195 en hausse par rapport à 2022-2023 avec 14 265.

Les licences Événementielle : 2 498 en baisse par rapport à 2022-2023 avec 2 088.

Les licences Découverte : 397 en hausse par rapport à 2022-2023 avec 79.

Les licences Liberté : 7 en baisse par rapport à 2022-2023 avec 10.

Quelques précisions sur les licences Compétition et Loisir même s'il est très difficile de faire des comparaisons.

On constate que 85 % de nos licenciés Compétition et Loisir sont des hommes et 15 % sont des femmes. Concernant la répartition par sexe, nous pouvons constater que notre sport attire peu de féminines. Celles-ci représentent 4 639 licenciées pour la saison 2023-2024. Nous avons un pourcentage plus faible que celui de la Fédération Française de Tennis de Table.

51 % de nos licenciés sont des seniors ou vétérans. Ils sont représentés dans tous les clubs.

Les vétérans représentent 35 % de la totalité des licenciés en Île-de-France. La population française étant vieillissante, le nombre de seniors pratiquant le tennis de table augmente également.

49 % de nos licenciés sont des jeunes (-18ans) et 16 % sont des seniors. Le tennis de table attire les jeunes à la recherche d'une activité ludique et de duel. C'est aussi en raison du travail important des clubs avec les établissements scolaires (mise en place de cycles et d'actions de promotion) qui savent attirer les jeunes à l'activité tennis de table en club.

Les Yvelines est le département francilien ayant le plus grand nombre de licenciés avec 5 677 soit 18 % de l'effectif total, ainsi que le plus grand nombre de féminines.

La Seine-Saint-Denis en compte le moins avec 2 067 licenciés soit 7 % de l'effectif total.

La répartition par département est très variable et inégale, elle démontre qu'il est difficile de mener une politique de développement unique sur l'ensemble du territoire tant les problématiques géographiques, démographiques voire économiques sont différentes.

Les clubs :

La Ligue Île-de-France de tennis de table note pour l'année 2023-2024 la présence de 341 clubs. Le nombre de clubs est stationnaire avec 337 clubs en 2022-2023 mais loin du nombre de clubs en 2016-2017 avec 361 clubs.

Nous constatons que les clubs corporatifs sont en train de disparaître petit à petit. Ils ont bien évidemment été plus touchés que les clubs libres ces trois dernières années. Nous comptons 22 clubs corporatifs en 2023-2024 contre 23 clubs en 2022-2023 soit une perte d'un club.

La Seine-Saint-Denis est le département comptant le moins de clubs avec 24 clubs. Les Yvelines est le département qui en comptabilise le plus avec 61.

La répartition géographique des clubs n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire francilien.

Le sportif :

Toutes les compétitions programmées ont pu se dérouler. Mais nous avons dû nous adapter car nous avons rencontré des difficultés à trouver des salles pour les organiser. Toutes compétitions au-delà de 24 tables deviennent problématiques. Cela nous amène à réfléchir sur des nouvelles organisations, nos règlements devront s'adapter à des salles plus petites ou il faudra faire des compétitions sur deux jours ou sur deux salles. En investissant sur l'achat de tables cette saison nous avons pu organiser une compétition au CREPS de Châtenay-Malabry. Cela sera l'une des solutions pour nos futures organisations. Toutes les journées du championnat par équipes et du championnat de Paris ont pu se jouer.

Nous avons été confrontés comme chaque année à de nombreuses demandes de reports ce qui a demandé un surcroît de travail à la commission sportive régionale.

Nous constatons toujours une bonne représentation de l'Île-de-France dans les Championnats de France PRO A et PRO B et dans le championnat national par équipes avec un total de 72 équipes évoluant au niveau national.

1 club en Pro A messieurs (Cergy-Pontoise)

1 club en en Pro A dames (Saint-Denis)

2 clubs en en Pro B dames (Issy-les-Moulineaux, Paris 13)

1 club en Pro B messieurs (Saint-Denis)

Au niveau régional ce sont 280 équipes en Pré-Nationale, Régionale 1, Régionale 2 et Régionale 3.

C'est le département des Hauts-de-Seine qui a le plus d'équipes avec 72 équipes : 21 au niveau national dont 1 qui évolue en Pro et 51 équipes au niveau régional.

Pour le championnat de Paris, 320 équipes se sont inscrites avec un maintien des engagements dans les meilleures divisions et une augmentation des équipes en 2e division de 9 nouvelles équipes.

Augmentation des participants au critérium fédéral avec 4 538 participants du niveau départemental à la nationale 1 avec 63 % de jeunes contre 37 % d'adultes, en 2022-2023 4 158 participants.

Concernant les divers championnats de France individuel nous avons encore obtenu cette saison une pluie de médailles (61 au total). Vous trouverez tous les détails dans le rapport annuel 2024 ainsi que les résultats des compétitions internationales.

La ligue avait engagé quatre équipes au championnat de France des régions. Nous avons récolté 2 titres pour les minimes filles et les benjamines, deux médailles d'argent pour les benjamins et les minimes garçons.

Les commissions :

Toutes les commissions ont travaillé pour le bon déroulement de la saison dans tous les domaines. Au-delà de la gestion courante, certaines ont géré de nouveaux projets comme la commission développement, la formation et les finances... Nous pouvons remercier, pour leur implication, l'ensemble des bénévoles et des salariés qui ont permis d'avoir une saison qui s'est déroulée sans anicroche. Vous trouverez tous les détails dans le rapport annuel.

La formation :

La ligue est en train de renouveler la certification QUALIOP1 obtenue en novembre 2021. Cette certification atteste de la qualité des processus mis en œuvre par les prestataires des formations que notre organisme propose.

Comme tous les ans, la ligue a organisé plusieurs formations :

– Deux formations d'Initiateur de club en septembre et en janvier avec 20 stagiaires. Tous ont été reçus.

– Deux formations animateur fédéral en octobre et en février avec 20 stagiaires.

– Deux formations Entraîneur fédéral en décembre et en avril avec 13 stagiaires.

– Deux examens d'Entraîneur fédéral ont eu lieu cette saison avec 13 candidats tous admis.

Cette saison des formations d'IC, d'AF et EF ont été réalisées en Martinique : la théorie en octobre, et la pratique en février.

Nous sommes en cours de négociation pour obtenir l'habilitation pour la formation du CQP afin de faire une première session en 2024-2025.

Le DEJEPS est une formation de 10 mois (700 heures de formation, 500 heures en centre) dispensé au CREPS de Châtenay-Malabry avec 14 stagiaires inscrits dont 12 qui ont validé les 4 UC, 2 ont échoué aux UC1 et UC2.

La Ligue a organisé 2 formations d'arbitre régional en octobre et en janvier avec 39 stagiaires.

De plus, 2 formations de JA1 ont également été organisées avec 11 stagiaires.

La ligue a organisé 11 sessions d'examens avec 197 candidats pour le théorique et 122 pour les pratiques. 138 candidats ont été reçus.

En plus des formations Ligue, une formation d'arbitre régional a été organisée en Martinique le 13 février avec 11 stagiaires et 2 en formation continue.

Une formation de JA2 en mars avec 8 stagiaires et une formation JA3 avec seulement 3 stagiaires ont eu lieu au cours de la saison.

Une pré-sélection pour l'arbitre national a été organisée. A l'issue de cette pré-sélection 4 candidats ont été choisis et à l'issue de l'examen final, seuls 2 candidats ont réussi. A noter qu'un autre licencié francilien a obtenu son diplôme mais avec l'aide de la ligue du Grand Est.

Plusieurs formations continues d'arbitres ont eu lieu sur différentes compétitions organisées par la ligue avec 80 personnes vues.

Une formation SPID D en décembre avec 6 stagiaires.

Une formation PSC 1 a eu lieu en janvier avec 5 stagiaires.

En Formation de formateurs la ligue a envoyé 4 formateurs.

La formation continue forme et santé par le Ping s'est déroulée en février au CREPS de Châtenay-Malabry pour l'ensemble des stagiaires du DEJEPS et les éducateurs sportifs avec au total 16 participants.

59 arbitres et juges-arbitres ont suivi la formation Geste qui sauve.

Deux formations Ping VR avec 17 personnes formées

La technique :

Pour cette saison, l'objectif de la détection régionale est de voir un maximum d'enfants au travers les différentes actions de détection mises en place. Un système d'ouverture a été mis en place avec des propositions des Conseillers Techniques Départementaux et entraîneurs afin d'avoir la meilleure visibilité possible.

Ainsi, c'est environ une centaine de jeunes nés entre 2016 et 2013 qui ont été suivis tout au long de la saison.

Concernant les actions :

Le Top Régional de Détection a vu la participation d'environ une centaine de jeunes.

7 jeunes franciliens garçons et filles ont été convoqués sur le stage national de détection.

Nous retiendrons particulièrement les titres de champion de France Benjamin de Johan Tran Von Der Ohe (US Fontenaysienne TT) et de champion de France minime pour Nolan Johnston (US Fontenaysienne TT).

L'effectif du Pôle Espoirs 2023-2024 est de 12 athlètes avec 8 filles et 4 garçons. Les résultats scolaires ont été excellents ainsi qu'au niveau sportif.

Les ressources humaines :

Les mouvements ont été :

- Le départ de Stéphanie Lerebours à la suite de sa démission au 1er septembre 2024.
- Elle a été remplacée par Marine Le Coguiac le 11 septembre 2024.
- Le passage de Larbi Bouriah d'un temps partiel à un temps plein au 1er juillet 2024.

Comme chaque année, l'embauche de 3 stagiaires pour une période de deux mois ainsi que de 3 « Service Civique » dont un à disposition d'un club.

La commission P.F.S. :

La commission a étudié et validé les dossiers ANS 2024 de 75 clubs soit 168 actions et des Comités Départementaux avec 28 actions. Dans un premier temps, ce sont les Comités Départementaux qui ont aidé, géré puis validé les dossiers des clubs avec l'aide du référent régional. La commission régionale s'est ensuite réunie en visioconférence afin de valider l'ensemble des dossiers et de les transmettre à la F.F.T.T.

Cette année, notre enveloppe budgétaire est de 223 280 €. Afin de limiter la baisse pour les clubs la ligue a rétrocédé sa subvention de 27 492€. Pour les clubs le montant est de 158 460€ soit 63.19% et 36.81% pour les comités départementaux 93 312€.

Les aides aux clubs :

Grâce à une subvention de la DRAJES nous avons pu aider 12 clubs qui s'investissent dans des actions santé notamment pour les publics Alzheimer et Parkinson.

Certaines formations ont été entièrement gratuites comme le Geste qui Sauve et nous dotons les clubs grâce aux challenges sur le développement féminin.

Le bâtiment :

Nous avons fait une mise à niveau de notre vidéo-surveillance. L'étanchéité du toit devra être faite sur la saison 2024-2025.

Investissement :

Le principal investissement a été l'acquisition de huit tables de tennis de table afin de pouvoir organiser des compétitions au CREPS de Châtenay-Malabry.

Divers :

Plusieurs clubs ont participé à l'opération Eté Ping qui a pour but de d'encourager la pratique du tennis de table sous toutes ses formes et soutenir les initiatives des clubs.

L'opération Ping Tour 2024 a fait une halte à Gonesse et à Châtenay-Malabry.

6 clubs ont participé à l'opération fédérale Fête du ping 4/7 ans.

Plusieurs écoles élémentaires ont reçu une table de tennis de table dans le cadre de l'action 1 école – 1 table.

La ligue avec l'aide des comités départementaux et des clubs a organisé 5 Job Dating à Ormesson, Villeneuve Saint Georges, à Rambouillet, à Gennevilliers.

28 clubs ont fait des 85 demandes de labels FFTT.

Dans le cadre de la convention territoriale avec les Antilles-Guyane la ligue a dispensé des formations techniques et d'arbitrage en Martinique en octobre 2023 et en février 2024. Nous avons également organisé un regroupement féminin, une animation de Ping VR et une rencontre avec des clubs. Nous avons également envoyé une délégation de sportif en Guyane pour une compétition internationale.

Partenariat :

Je tiens à remercier nos partenaires pongistes, Gewo et Cping.

Je remercie tout particulièrement le Conseil Régional d'Île-de-France pour son soutien et pour son écoute. Notamment pour son aide à la formation et au développement de la pratique pour l'ensemble de nos clubs. Son aide est très précieuse pour que notre ligue puisse fonctionner et permettre de fournir des prestations de qualité aux clubs et licenciés.

Je remercie également l'ANS et la DRAJES.

Remerciements :

Je tiens à remercier l'ensemble des salariés de la Ligue pour le travail effectué.

Je tiens aussi à saluer le travail et le dévouement des bénévoles du conseil de Ligue, des commissions, des comités départementaux et des clubs. Sans eux nous ne pourrions pas pratiquer le tennis de table et transmettre notre passion.

Merci pour votre attention.

Patrick Beaussart donne la parole à Evelynne Ciriegi qui remercie les participants de l'AG de leur travail et expose le travail et les défis sportifs franciliens.

6. Rapport financier 2023-2024

Jacques Ray prend la parole pour présenter le rapport financier 2023/2024.

INTRODUCTION

Après avoir délibéré le 2 septembre 2024, le conseil de Ligue a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024. Les comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date.

COMPTE DE RESULTAT

Le résultat au 30 juin 2024 est de 41 472,23 euros. Il est composé du résultat courant de l'activité 2023-2024 négatif de 2 181,12 euros et d'un résultat exceptionnel positif de 43 653,35 euros.

PRODUITS

Les produits représentent un montant de 979 180,82 euros.

Cotisations : Les cotisations (293 994 euros) sont en hausse de 19 941 euros en raison de l'augmentation du nombre de licenciés et des mutations. Les recettes des licences compétitions sont de 215 600 euros, en augmentation due à une licenciation supérieure de 578 licences par rapport à 2022-2023. Les mutations passent de 38 990 euros à 50 460 euros pour 2023-24 pour 152 mutations supplémentaires. Pas de variation pour les cotisations régionales pour 27 634 euros.

Ventes de biens : Les ventes de biens pour 13 926 euros correspondent pour 13 399 euros à l'achat de huit tables et aux ventes de veste d'arbitre pour 527 euros.

Ventes de prestations de services : Les ventes de prestations (336 866 euros) sont en hausse de 1 748 euros. Les hausses sont liées à l'augmentation des compétiteurs : le championnat par équipe (68 600 euros), le championnat de Paris (34 800 euros), les compétitions corpo (4 261 euros), le critérium fédéral (17 080 euros), l'arbitrage (44 142 euros), les stages (71 649 euros), les compétitions diverses (15 304 euros), les recettes du pôle espoirs (80 030 euros) et les locations (500 euros).

Produits de tiers financeurs : Les produits des tiers financeurs représentent un montant de 263 316 euros. Ce montant est supérieur à celui de 2023 (244 095 euros).

Les subventions du Conseil Régional (138 208 euros) sont en hausse de 28 940 euros en raison de la nouvelle subvention pour l'organisation des Job dating (28 000 euros). La subvention ANS (15 100 euros) est le solde de 2023-2024. Celle de 2024 a été rétrocédée aux clubs (27 492 euros). L'ANS haut niveau 2023 (16 250 euros), l'ANS emploi 2023 (6 375 euros) et pour l'ANS-PFS (14 100 euros) ce qui explique les sommes comptabilisées. Une subvention obtenue de la DRAJES (15 500 euros), le Service Civique (1 200 euros). Nous pouvons constater que nous sommes trop dépendants des subventions publiques (21% des produits). La participation aux frais des comités départementaux résidents au siège de la ligue (21 251 euros), le partenariat en matériel et textile de notre partenaire Gewo (18 342 euros), les fonds dédiés du 30 juin 2023 (4 090 euros) et une aide fédérale (3 000 euros) pour le critérium fédéral. La signature d'une convention au titre de l'année 2023 de 40 000 euros dont 28 000 euros sur l'exercice en cours explique l'augmentation de ce compte. A signaler que cette aide a été redistribuée partiellement aux comités départementaux.

Autres produits : Montant en baisse par rapport à 2022-2023 de 18 480 euros à 14 149 euros. Les montants principaux sont les abandons de prestations des bénévoles (10 792 euros), les pénalités (1 412 euros). Les produits divers (1 945 euros) dont la mise à disposition de la comptable au comité départemental de la Seine-Saint-Denis pour 1 155 euros.

Produits financiers : Le montant des intérêts sur les placements est de 11 316 euros et en forte augmentation par rapport à 2022-2023 (1 508 euros).

Produits exceptionnels : Les produits exceptionnels sont de 45 613 euros en raison du nettoyage de certains comptes (20 489 euros), la convention FFTT 2023 (15 000 euros), du CREPS sur 2022-2023 (9 115 euros), des écarts avec la FFTT sur la réaffiliation, les licences et le critérium fédéral (768 euros) et des diverses régularisations pour 241 euros.

CHARGES

Les charges représentent un montant de 937 708,59 euros.

Les achats : En hausse de 27 260 euros pour un total de 62 664 euros qui se décompose en 20 564 euros pour les autres achats non stockés et 45 100 euros pour les achats de matières premières et autres approvisionnements.

Les principaux postes sont l'eau/électricité (9 149 euros), la photocopie (4 732 euros), l'achat de matériel pongiste (27 054 euros), le matériel administratif et informatique (2 555 euros), le Job Dating (1 047 euros) et du divers pour 2 785 euros.

Ainsi que la comptabilisation du partenariat en matériel et textile de notre partenaire Gewo pour 18 342 euros.

Les services extérieurs :

Les services extérieurs (62 738 euros) sont en augmentation de 1 586 euros. Augmentation des locations des salles sportives (6 151 euros) dont le coût des indemnités aux organisateurs pour 1 586 euros. L'entretien du bâtiment (18 423 euros) concerne notamment la réparation de la vidéo-surveillance (4 636 euros) et des travaux de plomberie (2 095 euros). Pour les autres postes il n'y a pas de variation significative.

Les autres services extérieurs :

Les autres services extérieurs (265 369 euros) sont en baisse de 7 188 euros. Les principales hausses avec les transports (+4 344 euros) en raison d'un déplacement sportif en Guyane, les indemnités (+3 251 euros), les honoraires (+4 746 euros) notamment pour le préparateur physique du pôle espoirs, les repas (+6 387 euros) pour les Job Dating. Les principales baisses le personnel détaché en diminution avec suppression la mise à disposition de Grégory Barrault pour la formation (-18 973 euros), les récompenses (-7 065 euros) pas d'achat de coupes.

Aides financières :

L'aide versée aux comités départementaux (35 508 euros) pour la convention fédérale, les remboursements des frais des Job Dating (14 322 euros), l'aide aux clubs (10 920 euros) pour le reversement de l'aide de la DRAJES pour les actions Santé, l'aide à un jeune joueur (500 euros).

Impôts et taxes et versements assimilés : Il s'agit de la taxe foncière pour 26 160 euros, la taxe sur les salaires pour 2 311 euros et de la formation professionnelle continue pour 3 815 euros, le tout pour un montant de 32 286 euros.

Les salaires et charges sociales :

Le coût des salaires est de 290 504 euros. A signaler l'embauche de Grégory Barrault pour la formation et d'une prime pour les salariés. Les charges sociales pour un total de 94 984 euros sont en augmentation de 13 828 euros.

Les autres charges de personnel :

Pas de variation significative avec un montant de 2 496 euros.

Les dotations aux amortissements et provisions : La dotation aux amortissements (bâtiment) est de 43 386 euros. La provision retraite est de 5 926 euros.

Autres charges : Les autres charges s'élèvent à 10 716 euros dont 10 409 euros pour la contribution SPID de la FFTT.

Charges financières : Ce sont les emprunts sur le bâtiment pour 429 euros. L'emprunt est totalement remboursé.

Charges exceptionnelles : Elles s'élèvent à 1 960 euros. Elles concernent les charges antérieures 2022-2023.

Contributions volontaires : C'est le temps passé des quinze élus du conseil de ligue, hors arbitrage et formation. Il a été estimé à 77 906 euros pour 5 815 heures de bénévolat.

BILAN

Nous vous présentons un bilan de 1 652 524 euros. Celui au 30 juin 2023 était de 1 551 354 euros soit une hausse de 101 170 euros.

BILAN ACTIF

Immobilisations corporelles : Pas d'acquisition sur la période 2023/2024. La valeur nette des immobilisations corporelles est de 735 676 euros, en baisse en raison de l'amortissement du bâtiment.

Stock : Pas de stock enregistré.

Créances usagers et comptes rattachés : Les créances d'exploitation de 19 323 euros correspondent aux créances des clubs (8 566 euros) et des comités départementaux (10 757 euros).

Autres créances : Le montant des autres créances est de 204 130 euros dont 108 926 euros du Conseil Régional, l'abattement de la taxe sur les salaires (88 939 euros), les chèques restaurant (6 265 euros).

Disponibilités : Pour un montant de 685 809 euros et en hausse par rapport au 30 juin 2023 de 93 014 euros en raison de l'encaissement de l'intégralité des inscriptions du championnat par équipe 2024-2025 (68 600 euros) avec en compte-courant de 31 520 euros et sur le livret un montant de 654 187 euros.

Charges constatées d'avance : Pour un montant de 7 585 euros qui concerne les contrats d'abonnement qui courent après le 30 juin 2024.

BILAN PASSIF

Les fonds propres sans droit de reprise : Les fonds propres de la Ligue au 30/06/2023 s'élevaient à 1 114 964 euros. Ils s'élèvent au 30/06/2024 à 1 156 437 euros en augmentation en raison du résultat positif de l'exercice de 41 472 euros.

Les fonds reportés et dédiés : Pas de fonds dédiés concernant les actions prévues en 2023-2024 non effectuées et reportées sur 2024-2025.

La provision pour risque et charges : La provision pour risques et charges pour 28 457 euros est la provision pour la retraite.

Emprunts : L'emprunt du bâtiment est totalement remboursé.

Emprunts et dettes financières : Il s'agit de la dette (54 585) auprès de la fédération qui a facturé que partiellement la saison 2023-2024.

Fournisseurs et comptes rattachés : Le montant dû aux fournisseurs est de 12 323 euros dont 4 500 euros dû au commissaire aux comptes et 6 000 euros dû à l'expert-comptable.

Dettes : Les dettes se montent à 268 351 euros. Les principales dettes sont les charges sociales (95 920 euros), les taxes (106 228 euros), les charges à payer (64 895 euros) dont le CREPS (24 012 euros), la FFTT (4 055 euros) et Cleemy (8 242 euros).

Produits constatés d'avance : Les produits constatés d'avance pour 132 371 euros qui se décomposent ainsi le championnat par équipe 2024-2025 (67 620 euros), le conseil Régional (54 463), les stages 2024-2025 (10 622 euros) et du divers (334 euros).

Aucune question n'est posée concernant le rapport du trésorier.

7. Intervention de l'expert-comptable

Patrick Beaussart informe que malheureusement l'expert-comptable n'a pas pu être présent pour cette assemblée générale.

8. Rapport du commissaire aux comptes

Patrick Beaussart donne la parole à Mr Tansi qui en l'absence de Mr Ducros officiera comme commissaire aux comptes.

Mr Tansi rappelle son rôle concernant les rapports fournis dans le cadre de cette AG (rapport sur les comptes annuels et rapport sur les conventions réglementées).

Mr Tansi confirme les conclusions de son rapport :

- Certifie que les comptes annuels de la Ligue IDF de Tennis de Table sont réguliers et sincères et ne comportent pas d'anomalies significatives. Les comptes annuels sont donc certifiés.

- Il assure que les comptes donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la Ligue IDF à la fin de cet exercice.
- Les estimations et appréciations sont appropriées et raisonnables et tiennent bien compte du contexte post pandémie.
- Pas de d'observations sur la traçabilité et la concordance avec les comptes annuels et les informations données dans les documents

Aucune convention règlementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

En conclusion générale, les comptes et bilan de la Ligue sont certifiés sans réserve.

Mr Tansi remercie tous les interlocuteurs ainsi que Catherine Chartier, le trésorier, le directeur et le président.

Une demande de complément d'informations est remontée concernant les salaires dont la réponse sera communiquée ultérieurement.

9. Vote sur le rapport financier

Jacques Ray prend la parole et soumet au vote la validation du rapport financier 2023/2024 :

50 clubs sont présents ou représentés, représentants 288 voix.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 288

Le rapport financier et les comptes 2023/2024 sont adoptés à l'unanimité.

10. Affectation du résultat 2022/2023 et vote sur la proposition d'affectation

Patrick Beaussart la parole pour présenter le résultat 2023/2024 qui est de +41 472,23 € et propose d'affecter ce résultat au fond associatif.

Jacques Ray soumet au vote la proposition d'affecter le résultat 2023/2024 au fond associatif :

50 clubs sont présents ou représentés, représentants 288 voix.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 288

L'affectation du résultat 2023/2024 au fond associatif est validée.

Patrick Beaussart remercie tous les acteurs pour leur travail financier.

11. Présentation du budget prévisionnel 2024/2025

La préparation du budget commence en avril avec l'établissement des tarifs qui s'établissent en fonction des besoins estimés. Le budget définitif est arrêté lors du Conseil de Ligue de septembre juste avant le début de la nouvelle saison. Il a été établi en adéquation avec les projets futurs notamment sur le développement de l'activité. Les investissements ont pour finalité de booster le développement de notre activité et notre productivité. Il tient également compte des mouvements de personnel et des besoins humains pour maintenir un niveau d'exigence et de compétence élevée, sans oublier une rationalisation des dépenses et des coûts. Il est en hausse avec un montant total de 823 554 euros par rapport au budget 2023-2024.

PRODUITS

Les produits représentent un montant de 823 554 euros.

Cotisations :

Les cotisations (294 749 euros) sont identiques par rapport au réalisé 2023-2024. Pas de variation significative puisqu'il n'y a aucune augmentation des tarifs pour la licenciation compétition (215 645 euros), la cotisation régionale (27 634 euros), les mutations (51 470 euros).

Ventes de biens :

Les ventes de biens pour 600 euros correspondent aux ventes diverses. Ventes de prestations de services : Les ventes de prestations (327 463 euros) sont en baisse par rapport au réalisé 2023-2024 (-9 403 euros). Pas de variation significative puisqu'il n'y a aucune augmentation des tarifs pour l'ensemble des compétitions régionales, les recettes d'arbitrage ainsi que les stages techniques et de formation. Les recettes du pôle espoirs sont en diminution (-9 503 euros) car nous avons moins de jeunes polistes et moins d'internes.

Produits de tiers financeurs :

Les subventions prévues représentent un montant de 187 442 euros. Une subvention plus ou moins identique du Conseil Régional (109 290 euros), une baisse probable de la subvention

ANS-PFS (25 000€) ainsi que l'ANS haut niveau (13 500€), la non-reconduction de la subvention

ANS emploi pour un emploi (6 000€). Aucun montant notifié dans le budget concernant les subventions de la DRAJES sur la santé et du Conseil Régional sur le Job dating. La participation aux frais des comités départementaux résidents au siège de la ligue (22 008 euros). Une aide fédérale (7 444 euros) pour le critérium fédéral et la convention annuelle.

Autres produits :

Ce sont des recettes diverses pour 1 980 euros.

Produits financiers :

Ce sont les produits sur les livrets (11 320 euros).

CHARGES

Les charges d'exploitation sont prévues pour 823 554 euros.

Achats de matières premières :

Ce sont des achats divers pour 2 450 euros.

Les achats non stockés :

En baisse (-29 099 euros) par rapport au réalisé 2023-2024 pour 16 000 euros. Baisse importante puisqu'aucun investissement n'est prévue sur 2024-2025 mais baisse également pour l'eau/ l'électricité, les photocopies et les divers achats

Les services extérieurs :

Les services extérieurs (52 171 euros) sont en baisse (-10 567 euros) par rapport au réalisé de 2023-2024. A la baisse les prestations de service (-1 900 euros), l'entretien du bâtiment (- 6 802 euros).

Les autres services extérieurs :

Les autres services extérieurs (226 800 euros) sont en baisse par rapport au réalisé de 2023-2024 (38 569 euros). Notamment car nous avons moins de jeunes polistes et moins d'internes (-16 086 euros), les transports (-12 200 euros) pas de voyage en Outre-Mer de prévu ni d'achat de tables en Allemagne, les honoraires (-2 470 euros) avec une diminution de l'utilisation du préparateur physique du pôle, l'affranchissement et le téléphone (-3 433 euros). A la hausse pour les récompenses (+1 458 euros) avec les réapprovisionnements en coupes et médailles.

Aides aux Clubs :

Il s'agit de l'aide aux clubs (1 00 euros), il n'y a pas de vision à ce jour sur l'éventualité d'une subvention pour la santé et le job dating.

Impôts et taxes et versements assimilés :

Il s'agit de taxe foncière (26 200 euros), la taxe sur les salaires (2 400 euros) et de la formation professionnelle continue (3 800 euros). Le tout pour un montant de 32 400 euros.

Les salaires et charges sociales :

Le coût des salaires est en augmentation à celui de 2023-2024 (+47 087 euros) pour un total de 306 613 euros dû aux mouvements des salariés avec le départ de Stéphanie Lerebours, le passage à plein temps de Larbi Bouriah et l'embauche d'un chargé de formation. Les charges sociales sont de 125 962 euros.

Les autres charges de personnel :

Les autres charges de personnel pour 2 500 euros concernent notamment l'embauche de services civiques.

Les dotations aux amortissements et provisions :

La dotation aux amortissements du bâtiment est de 42 508 euros et la dotation aux provisions pour retraite pour 4 450 euros.

Autres charges :

Les autres charges diverses de gestion courante s'élèvent à 10 700 euros et qui concerne principalement la contribution financière fédérale pour SPID et Girpe.

Charges financières :

Tous les emprunts sont remboursés.

12. Vote du budget prévisionnel 2024/2025

Patrick Beaussart soumet au vote le budget prévisionnel 2024/2025 :

50 clubs sont présents ou représentés, représentants 288 voix.

Contre : 0

Abstention : 0 voix

Pour : 288 voix

Le budget 2024/2025 est adopté.

13. Désignation du nouveau commissaire aux comptes

Patrick Beaussart soumet au vote la désignation du commissaire aux compte pour les 6 prochaines années. Il propose la reconduction de l'actuel commissaire aux comptes, Mr Guy Ducros. Patrick Beaussart indique qu'il n'y a pas eu d'appel d'offre.

50 clubs sont présents ou représentés, représentants 296 voix.

Contre : 0

Abstention : 0 voix

Pour : 288 voix

La désignation de Guy Ducros en tant que commissaire aux comptes est validée.

14. Élections des membres du conseil de ligue mandat 2024-2028

Patrick Beaussart indique le passage à l'assemblée générale électorale et demande des volontaires pour la constitution du bureau de vote.

Suite à cette constitution, les différents candidats sont présentés aux membres de l'assemblée générale.

15. Remise des récompenses

16. Résultat des élections des membres du conseil de ligue

Patrick Beaussart donne les résultats des votes.

MEMBRES DU CONSEIL DE LIGUE ELUS
Patrick BEAUSSART : 283 voix
Trésorier : Jacques RAY :289 voix
Secrétaire Général : Valérie PENEL : 295 voix
Vice-Président : Pierre FREYCENET : 273 voix
Membre : Alain BERTRAND : 295 voix
Membre : Franck JAMES : 289 voix
Marie-Thérèse ANGEE : 231 voix
Véronique BEAUSSART : 284 voix
Didier BRASA : 291 voix
Bruno CHAMONT :295 voix
André CRETOT : 294 voix

Claudia DEVAULT : 290 voix
Guy GREGOIRE : 272 voix
Robert MEBARKI : 289 voix
Anne PICAULT : 295 voix

Suite aux résultats, Patrick Beaussart demande aux membres élus de se réunir pour la désignation du président de la Ligue et des délégués aux AG fédérales.

17. Suspension de séance (réunion du conseil de ligue : désignation du candidat à la présidence et désignation des trois délégués et de leurs suppléants aux assemblées générales fédérales)

18. Présentation du président de la ligue

Les membres du conseil de ligue nouvellement élu présentent le président désigné : Patrick Beaussart.

Les membres du conseil de Ligue présentent les délégués aux assemblées générales fédérales ainsi que leurs suppléants

DELEGUES POUR LES AG FFTT
Délégué 1 : Pierre FREYCENET
Délégué 2 : Jacques RAY
Délégué 3 : Valérie PENEL
Suppléant 1 : Véronique BEAUSSART
Suppléant 2 : Robert MEBARKI
Suppléant 3 : Alain BERTRAND

19. Présentation des 3 délégués et de leurs suppléants aux assemblées générales fédérales

20. Questions diverses

Aucune question diverse n'est posée.

21. Prise de parole des invités

22. Clôture de l'Assemblée générale

Patrick Beaussart remercie tous les membres et clôture l'assemblée générale élective.

Le Président

Patrick BEAUSSART

A blue ink signature of Patrick Beaussart, featuring a stylized 'P' and 'B' followed by a horizontal line.

Trésorier

Jacques RAY

A blue ink signature of Jacques Ray, consisting of a simple, elongated horizontal stroke with a small loop at the end.